

**CORPORATIONS PROFESSIONNELLES - ENTENTE RELATIVE À
L'ÉCHANGE D'INFORMATION CONCERNANT CERTAINES INFRACTIONS
CRIMINELLES OU DÉONTOLOGIQUES COMMISES PAR UN MEMBRE**

En vigueur le :
1981-12-03

Révisée le :
1996-08-29 / 1997-04-10
/ 2008-01-11

P.-V. No :
96-04 / 97-02 / 07-04 /
07-06 / 08-04

Actualisée le :
2009-03-31

Référence :

Renvoi :

[Poursuite contre un membre] - Le procureur qui autorise le dépôt d'une dénonciation pour une infraction pouvant être poursuivie par acte d'accusation contre un membre d'une corporation professionnelle apparaissant à l'annexe, doit en aviser sans délai le procureur en chef afin que ce dernier puisse transmettre au syndic ou représentant de cette corporation professionnelle, une copie de la dénonciation et, à l'issue de la procédure, une copie du jugement.

APPLICABLE AUX COURS MUNICIPALES

ANNEXE

Liste des organismes avec lesquels a été conclue une entente relative à l'échange d'information concernant certaines infractions criminelles ou déontologiques commises par un membre.

<u>Désignation</u>	<u>Représentant</u>	<u>Date de l'entente</u>
Barreau du Québec La Maison du Barreau 445, boul. Saint-Laurent Montréal (Québec) H2Y 3T8 TÉLÉPHONE : (514) 954-3438 # 3473 TÉLÉCOPIEUR : (514) 954-3478 COURRIEL : syndic@barreau.qc.ca	Me Michèle St-Onge Syndic	6 avril 1995
Chambre des notaires Tour de la Bourse 800, Place Victoria C.P. 162 Bureau 700 Montréal (Québec) H4Z 1L8 TÉLÉPHONE : (514) 879-1793 TÉLÉCOPIEUR : (514) 879-1923 COURRIEL : daniel.gervais@cdnq.org	Me Daniel Gervais Syndic	21 juin 1996
Ordre des comptables agréés du Québec 680, rue Sherbrooke Ouest 18e étage Montréal (Québec) H3A 2S3 TÉLÉPHONE : (514) 288-3256 1 800-363-4688 TÉLÉCOPIEUR : (514) 843-8375 COURRIEL : g.lussier-price@ocaq.qc.ca	Mme Ginette Lussier-Price Syndic	21 mars 1997